

PETIT LEXIQUE DES ATTRIBUTS

Les attributs sont en **rouge** et le nom des groupes d'animaux en **bleu**.

Coquille :

Certains animaux n'ont ni squelette interne, ni de squelette externe. Leur corps est mou mais il est protégé par une coquille ; ils constituent le groupe des **mollusques**.

Membres :

On ne parle de membre que chez les vertébrés. Une « patte » avant ou arrière est un membre, une aile est un membre, de même qu'un bras ou une jambe. Les vertébrés qui présentent **4 membres** font partie du groupe des **tétrapodes**.

Plumes :

Les plumes recouvrent le corps des animaux qui appartiennent au groupe des **oiseaux**.

Poils et mamelles :

Les animaux qui appartiennent au groupe des **mammifères** ont le corps recouvert de poils. Ces poils n'ont rien à voir avec ceux que l'on trouve sur le corps des abeilles ou des araignées qui se nomment des soies. Chez les mammifères, les femelles ont des mamelles qui leur permettent d'allaiter leurs petits.

Squelette externe :

Le squelette externe, comme son nom l'indique est à l'extérieur du corps de l'animal. Il est rigide et comporte des pattes articulées. Les animaux avec un squelette externe sont des **arthropodes**.

Squelette interne :

Constitué d'os et de cartilage, le squelette interne articulé, maintient le corps et lui permet de prendre différentes positions. Les animaux avec un squelette interne sont nommés des **vertébrés**.

Yeux/bouche

Un être vivant qui possède une tête et/ou une bouche et/ou des yeux fait partie du groupe des **animaux**.